



Réaménagement de l'Esplanade du Champ de Mars, Citadelle de Lille



« Atteindre l'équilibre entre revalorisation historique de la Reine des Citadelles, usages modernes et retour de la nature », voici le parti-pris du projet de réaménagement de l'ensemble du site de la Citadelle de Lille.

L'agence CORAJOUR-SALLIOT-TABORDA-SOCIÉTÉ HORIZON qui remporta le concours lancé par la MEL et la Ville de Lille en 2010 - s'est attaché à répondre à deux enjeux principaux : révéler la valeur patrimoniale de l'ensemble du site généré par la Citadelle et garantir un fonctionnement modulable, alternatif et réversible des lieux. A cela vient s'ajouter un enjeu paysager et écologique, avec le retour à des sols plus naturels et végétalisés.

Projet majeur pour la Ville de Lille et la métropole, le réaménagement du site s'étend sur plus de vingt hectares. A l'automne 2017, une perspective nouvelle sera ouverte sur la Citadelle Vauban, remise en valeur au cœur de l'Esplanade. Ce lieu multi-activités et emblématique de Lille continuera à accueillir de grands événements populaires (foires, cirques) tout en offrant des possibilités de stationnements mais aussi un nouvel espace de promenade et détente en bord de Deûle.

L'Histoire au cœur du projet : revalorisation patrimoniale de la Citadelle Vauban

Sur ce site inscrit Monument Historique, tout l'enjeu fut de retrouver une unité de lieu cohérente en restituant et évoquant le patrimoine militaire disparu ou altéré (glacis, murs de communication, etc.). La reconstitution historique s'est basée sur les conclusions de l'étude d'évaluation de la Citadelle. Fondée sur une analyse historique exhaustive, cette étude d'évaluation dégage des états de référence, c'est-à-dire les périodes auxquelles il est cohérent de se référer lors des reconstitutions historiques. Il s'agit ainsi de renouer le fil de l'histoire en requalifiant l'Esplanade qui, par des occupations successives, s'est peu à peu dénaturée. « Cette reconstruction historique a fait l'objet d'une étroite collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), pour la conception des ouvrages et le choix des matériaux. Ceci dans l'optique de respecter au mieux la création originelle de Vauban, avec notamment la reconstruction du Chemin couvert et du Glacis ». Le glacis, cette pente enherbée protégeait à l'époque la Citadelle des tirs d'artillerie. Reconstitué suivant l'état connu de la période 1858 - 1895, le glacis sera l'une des principales zones



végétalisées de ce nouvel espace de nature créé. N'oublions pas la passerelle Napoléon, reconstruite à l'identique : la Citadelle renoue enfin avec son histoire !

Pour répondre aux usages du site : des choix techniques innovants

Garantir la modularité du site a soulevé de nombreux défis techniques. Ce lieu est en effet destiné à être utilisé soit en tant qu'espace libre de promenade, soit en tant qu'espace occupé par des manifestations événementielles et temporaires (foire, cirque, feux d'artifices,...) avec toutes les contraintes techniques et de sécurité qu'elles induisent (bornes électriques, implantation de manèges, signalétiques temporaires). Les exigences en termes de performances et types de sols ont donc été déterminées par ces usages. Les sollicitations peuvent à la fois être douces (promenade), modérées (stationnement

véhicule léger) ou très lourdes (manèges, pieux de chapiteaux). La volonté de Michel CORAJOUR Architecte Paysagiste – disparu en octobre 2014 - était la création d'un sol polyvalent, capable d'évoluer dans le temps. Il était déterminant de maîtriser les choix techniques en fonction des risques identifiés. Des précautions et adaptations ont donc été opérées, notamment sur l'espace réservé aux événements logistiques lourds, mais les prérogatives de départ ont bien été respectées sur les zones de promenade et de stationnement.

Un cadre paysager repensé en adéquation avec l'histoire et les usages du site

Le projet revêt une forte dimension écologique ! Le retour de la nature sur ce site patrimonial passe par l'aménagement de sols plus naturels, verts et permettant

l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Outre le glacis qui est entièrement conçu « espace vert », les zones carrossables (poches de parkings et zone événementielle) ont également été pensées perméables. L'infiltration au point de chute sur les stationnements végétalisés (réalisés avec le système de dalles TTE®) est combinée à la mise en œuvre de bandes plantées entre chaque rangée de stationnements, pour leurs pouvoirs de rétention, filtration et infiltration des eaux pluviales. L'allée des Marronniers, le long de la Deûle offrira un formidable chemin de promenade et détente avec son banc de plus de 300 mètres de long. Tout cela dans l'optique de coller à « la volonté de revaloriser le site dans un cadre qui soit le plus paysager possible. »

Esplanade du Champ de Mars, Citadelle de Lille

Questions à

Emmanuel LECOMTE,
Ingénieur Chef de Secteur

Quels ont été les défis à relever ?

Les trois enjeux du projet - histoire, usages et nature - peuvent paraître difficiles à concilier. La recherche de cet équilibre fut l'un des défis majeurs dans la conception du projet. Cette réflexion est passée par des recherches et études historiques poussées, par une analyse des besoins et des usages, et par une phase technique de tests et d'éliminations afin d'aboutir aux choix techniques et de matériaux répondant le mieux à ces trois aspects. La dimension multi-usages de l'Esplanade a également été déterminante. S'inscrire dans l'histoire, révéler le potentiel paysager et écologique du site, harmoniser l'espace autour d'usages doux et d'usages lourds logistiquement fut un défi paysager, historique et technique de taille.

Comment le projet répond aux nouveaux enjeux et besoins de la ville ?

La gestion des eaux pluviales par infiltration/stockage sur la quasi-totalité du site de 20 ha est un point fort du projet en termes d'innovation. Le recours aux techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (bandes plantées, revêtements perméables, puits d'infiltration, tranchées drainantes) va dans le sens des nouveaux enjeux de la ville. Les eaux pluviales sont infiltrées à leur point de chute, évitant ainsi le ruissellement qui les charge en polluants, et permettant le désengorgement des réseaux d'assainissement. Un autre exemple de principe de développement durable inscrit dans ce projet, « l'éclairage public a été totalement repensé sur ce site, avec la limitation du nombre de mâts et l'installation de détecteurs de présence, permettant ainsi de réaliser des économies de coûts de fonctionnement ».

Comment s'est déroulé le travail avec les différents partenaires, les habitants ?

L'équipe du projet a souhaité valider les choix techniques en s'inscrivant dans une phase de test collaborative entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les fournisseurs de matériaux, les entreprises et les usagers du site. Les exploitants professionnels et riverains ont été satisfaits du déroulement du chantier, toutes les manifestations populaires ayant été maintenues durant les travaux grâce à un phasage adapté. Un chantier d'envergure qui s'est attaché à ne pas perturber les activités traditionnelles d'un site emblématique sur la métropole.

Les Chiffres

- Superficies : Réaménagement d'une surface totale de 20 ha dont 6 ha au lieu de 4 ha auparavant dédiés à l'espace événementiel dont 2,5 ha de stationnements répartis en deux zones (nord et sud)

Calendrier :

Début des études : 2011
Début des travaux : fin 2014
Livraison : automne 2017

Acteurs du projet :

Maîtrise d'ouvrage :
Métropole européenne de Lille /
Ville de Lille
Maîtrise d'œuvre :
OGI Bureau d'études (Mandataire) /
Y. Salliot, Agence FRYs
(Architecte Paysagiste) /
Soberco Environnement
(Environnementaliste) / Agence E.
Sintive (Architecte du Patrimoine)
/ F. Magos (Plasticien Lumière) /
Lou kat (Perspective)
Entreprises :
- Lot 1 Lille - VRD : Jean Lefebvre / VPN / ID verte / Eurovia
- Lot 2 Lille - Eclairage : Satelec
- Lot 3 Lille - Espaces Verts : France Environnement
- Lot 4 Lille - Mobilier et serrurerie : ID verte / Jean Lefebvre
- Lot 1 MEL - VRD : Jean Lefebvre / VPN / ID verte / Eurovia
- Lot 2 MEL - Mobilier urbain : Loison
- Lot 3 MEL - Contrôle d'accès : Citeos / Jean Lefebvre

Contact

OGI - BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

12, place Saint-Hubert
59000 LILLE
Tél : +33 (0)3 59 56 19 26

Emmanuel LECOMTE,
Ingénieur Chef de Secteur
elecomte@ogi2.fr
www.ogi2.fr